

A.F.S INVEST

Société civile immobilière

au capital de 10 000.00 €

Siège social : 41 rue Germaine et Roger Lefèvre

91550 PARAY VIELLE POSTE

850564741 R.C.S EVRY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU GERANT EN DATE DU 30 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le trente juin, à seize heures,

Le gérant en application de l'article 5 des statuts a pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social
- Modification de l'article 5 des statuts,
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

Le gérant décide de transférer le siège social :

Ancien siège social : 41 rue Germaine et Roger Lefèvre 91550 PARAY VIELLE POSTE

Nouveau siège social : 4 rue du Roussillon 91220 BRETIGNY SUR ORGE.

DEUXIEME DECISION

Le gérant décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société de la manière suivante :

« Le siège de la société est fixé à BRETIGNY SUR ORGE (91220), 4 rue du Roussillon.

Ce siège ne pourra être transféré que sur décision extraordinaire des associés. Cependant, si le siège est transféré dans la même commune ou le même département, cette décision pourra être prise par la gérance qui, dans ce cas, est habilitée à modifier les statuts en conséquence. »

TROISIEME DECISION

Le gérant confère tous pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de décisions pour effectuer tous dépôt et formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le gérant et consigné sur le registre de ses décisions.

Silvio CAPOCCI
Gérant associé

